Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 28 (1981)
Heft: 9

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les *toxiques de combat gazeux* sont détectés à l'aide de l'appareil de détection des toxiques de combat (ADETOX). L'ADETOX est un appareil de fin d'alarme, ce qui veut dire qu'il indique le moment où le port du masque n'est plus obligatoire, soit le moment où il est possible de quitter l'abri.

Avec l'ADETOX, il est possible de détecter dans un temps raisonnable et avec une sensibilité suffisante les toxiques vésicants (ypérite) et les gaz nervins. On a recours à une réaction chimique (l'alcoylation) pour détecter l'ypérite, tandis que les nervins sont décelés par voie enzymatique. C'est à peu de choses près la même réaction qui se produit lors de la présence de toxiques nervins dans l'organisme, à savoir le blocage de l'enzyme acétylcholinestérase. Le problème qui n'a pas encore été résolu est celui de l'alerte contre les toxiques de combat C. Il n'existe en effet toujours pas d'appareil permettant de détecter en quelques secondes et de façon sélective la présence de concentrations chimiques dangereuses pour l'homme. Il existe certes quelques prototypes de ce genre d'appareils d'alerte et différents développements sont en cours. Mais l'efficacité, le prix et bien souvent la dimension de ces appareils ne permettent pas d'envisager leur acquisition pour l'instant.

La désintoxication des toxiques de combat liquides

Le contact avec les toxiques de combat liquides représentant un danger mortel, il faut immédiatement éliminer les toxiques de combat déposés sur la peau. Plus la désintoxication est rapide et radicale, plus elle est efficace. Si on applique la poudre de désintoxication sur la peau nue en l'espace de 1 à 2 minutes, une intoxication peut être évitée ou tout au moins très sensiblement réduite. Si cette désintoxication intervient plus tard, elle est moins efficace. Au bout de 5 à 10 minutes, elle est inopérante. On peut obtenir un bon effet de désintoxication en lavant la peau nue avec beaucoup d'eau et du savon. Cela est cependant moins efficace que le traitement à la poudre de désintoxication.

Cette poudre de désintoxication se compose d'oxyde de magnésium (35 %) et de chaux chlorée (65 %), si bien que le produit fini présente une teneur en chlore actif de l'ordre de 22 %. L'effet primaire de la poudre de désintoxication est l'élimination du toxique de combat par sorption. Dans une seconde phase, le toxique de combat adsorbé par la poudre est chimiquement détruit par le chlore actif qu'elle contient. Les toxiques de combat se déposant sur des vêtements ou d'autres objets peuvent également être éliminés au moyen de la poudre de désintoxication.

La pèlerine de protection ABC ainsi que les gants de protection ABC ont un temps de résistance aux toxiques de combat C liquides de l'ordre de 2 à 3 heures (temps de résistance: temps qui s'écoule jusqu'à ce que le toxique de combat liquide ait traversé le matériau).

L'autoinjection d'atropine

Si une intoxication par les gaz nervins a eu lieu et que les premiers symptômes d'intoxication sont apparus, un traitement de ces symptômes par injection d'atropine (2 mg par seringue) sera entrepris. Allié à la respiration artificielle, il augmente considérablement les chances de survie d'une personne intoxiquée.

Réserve d'eau potable dans l'abri

L'eau potable est vitale. Sa consommation minimale par personne est de 2,5 à 3 litres par jour. Pour pouvoir survivre 1 à 2 semaines dans l'abri, il faut donc disposer d'une réserve d'eau potable variant entre 20 et 40 litres par personne.

A l'heure actuelle, le Laboratoire AC de Spiez expérimente, à la demande de l'Office fédéral de la protection civile, différents modèles de récipients pouvant convenir au stockage de l'eau potable dans les abris. Dans cette perspective, il convient de savoir avec précision si:

1. l'eau potable peut être stockée pendant 15 jours à des températures de l'ordre de 25 °C;
2. toutes les sortes d'eau potable – selon leur différence de qualité – conviennent au stockage;
3. l'adjonction d'un agent conservateur peut s'avérer nécessaire;
4. les récipients prévus répondent aux exigences mécaniques que requiert la situation envisagée.

Belastungs-Widerstände für die Generatorprüfung

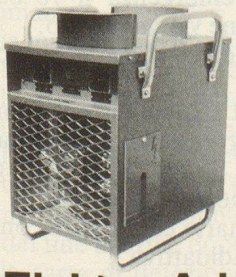

robuste Konstruktion
fahrbar auf Lenkrollen
universal schaltbar

günstiger Preis

Modelle 18–100 kW

Elektro Arber, Kreuzlingen
Telefon 072 75 11 11

TEKZ-Suchscheinwerfer Zyklop

tragbar, netzunabhängig, aufladbar. Lichtwurfweite 500 m. Such- und Streulicht. Gewicht 3 kg. Div. Zubehör.

Verlangen Sie unseren detaillierten Prospekt.

TECHNOKONTROLL AG
8049 Zürich, Imbisbühlstr. 144 Tel. 01 56 56 33